

Les coopératives dites nouvelles

Cette étude aborde la question de l'échec du mouvement coopératif et commence à se pencher sur l'avenir des coopératives; la classification "coop ouvertes" s'est révélée arbitraire. Son intérêt est de proposer une première explication aux échecs précédents et de faire le tour de ce qui apparaissait à l'époque et s'est développé ensuite (voir "[Balade dans un autre monde](#)")

Les coopératives dites “nouvelles”

Pour savoir ce qu'il y a d'intéressant, un travail de prospection est indispensable. Il existe quelques publications assez convenables, mais il faudra aller voir sur place pour vérifier et découvrir. Par conséquent, ne pas exagérer la portée de cette étude préliminaire.

Éléments d'histoire (à partir d'un seul article sur les coopératives socialistes)

La première coopérative de production importante a été une boulangerie *De Vrije Bakkers* qui deviendra le *Vooruit* (1876). En mars 1885, les coopératives envoient 33.000 kg de pain aux mineurs borains en grève. Le pain est de bonne qualité et à bas prix, parce que la production est moderne, industrielle; le pain est distribué à domicile. Cependant, les coopératives de consommation sont les plus nombreuses.

Moyenne annuelle de création des coopératives			
1873-82	1883-1892	1893-1902	1903-1912
7,8	26	82,7	102,5
Le nombre d'affiliés est passé de 1.400 vers 1890 à 170.000 en 1911			

Le *Vooruit* "vend du pain relativement cher, mais distribue d'importantes ristournes et ne pratique pas le crédit", les "coopératives wallonnes, petites ou moyennes (...) vendent à des prix inférieurs, mais ne distribuent que de petites ristournes et sont obligées, face à la concurrence, d'accorder le crédit traditionnel en milieu ouvrier."

Les coopératives socialistes investissent dans l'immobilier: le capital immobilier atteint en 1911 environ 3 milliards 200 millions. "Ses fleurons sont le *Vooruit* et la Maison du Peuple de Horta." L'argent des coopératives sert à entretenir les dirigeants du POB. Grâce aux coopératives, les organisations ouvrières (fanfares, chorales...) disposent de locaux, des secours sont distribués aux coopérateurs malades, blessés, vieux..., et évidemment aux grévistes.

"Leurs bénéfices avoisinent les 10 % du chiffre d'affaire, ce qui est considérable."

Mais dès les débuts du 20e siècle, l'extension se fait en largeur: le nombre de coopératives augmente, mais la rentabilité suit de moins en moins et le chiffre d'affaire stagne. Progressivement, ce sont les syndicats qui apportent la majorité des adhérents au POB. Les dirigeants du POB se désintéressent des coopératives qui perdent sans cesse leurs avantages par rapport aux entreprises purement capitalistes. La situation sera camouflée un certain temps à cause de l'épargne ouvrière qui entraînera la fondation de la Banque du Travail et toute une activité spéculative. Le *Vooruit* conduit par E. Anseele mettra même en place "un réseau de sociétés anonymes (tissage à Gand, flotte rouge Ostende), la Banque du Travail agissant comme holding financier de l'ensemble du groupe." La faillite de la Banque du Travail sonna le glas de l'ère des coopératives socialistes.

Après 1945, les pertes de gestion s'amplifient: par exemple, l'Union des Coopérateurs de Charleroi gère une quarantaine de Maisons du Peuple, 252 magasins d'alimentation (dont 10 superettes), une brasserie, une boulangerie, une imprimerie, une société de prêts hypothécaires et le "Palais du Peuple" (!) avec restaurant, salles de réunion, deux cinémas et sans oublier le grand magasin de l'"Arc-en-Ciel" et ses 11 filiales. Au milieu des années 50, les coopératives de consommation représentaient encore 25 % du commerce intégré (grande distribution) et 7 % de l'ensemble du commerce de détail; un tiers des ventes repose sur l'Union Coopérative de Liège. UFIDEC (défense des consommateurs) est créé en 1959.

L'extension des "grandes surfaces" coïncide avec la stagnation, puis la régression des coopératives. Les coopératives ont renoncé "aux investissements importants des nouvelles techniques de vente"; l'appareil est lourd, les vieilles méthodes comme la ristourne sont maintenues (pour perpétuer la vie

coopérative). Le public ne différencierait plus les coopératives des sociétés anonymes; les "coopératives apparaissent peu à peu comme des magasins chers et mal achalandés."

Les coopératives chrétiennes ne paraissent pas plus originales. Il subsiste 5.000 salariés, la COB, les Assurances Populaires, Epécé (géré par des "indépendants"), le journal "Coopération nouvelle", etc.

L'article ne contenait malheureusement pas d'informations sur le travail à l'intérieur des coopératives.

Un commentaire.

Lorsque la production capitaliste a présenté des lacunes visibles, des ouvriers ont anticipé la grande production (capitaliste), mais avec des apports originaux: au départ, moins de hiérarchie, meilleur service à la clientèle, etc. Une partie des bénéfices a servi directement au développement du mouvement ouvrier. Mais suivant une expression que l'on retrouve dans l'article, le social a prédominé ensuite sur l'économique (le parti et les syndicats ont passé avant les coopératives) ; en clair, les coopératives ont servi de tremplin à une lutte visant l'intégration sociale dans le capitalisme (impliquant, de la part des dirigeants, la collaboration de classe, c'est-à-dire la soumission au grand capital). La priorité donnée au social camouflait une certaine servilité à l'égard de la production capitaliste, sinon les coopérateurs auraient servi de tremplin à un autre développement économique et social, comme Marx et Engels le souhaitaient (voir, par exemple, la citation de Marx dans le texte "Les limites du marxisme").

Il n'empêche que les coopératives, profitant d'une faille du Capital, ont démontré la capacité des ouvriers à modifier la production capitaliste et elles ont bien aidé les débuts du mouvement social.

La situation actuelle offre à nouveau des failles dans la croissance capitaliste (cachant parfois un déclin), les ouvriers sont obligés d'en revenir à l'économique et de trouver de nouvelles voies. Dès lors, l'expérience des anciennes coopératives doit être rappelée et elle devra bien un jour être disséquée.

Quelques grandes expériences actuelles

Le réseau de Berlin

A Berlin, un véritable réseau alternatif centralisé existe depuis quelques années: un conseil d'administration pour gérer le tout, prêts d'argent selon des critères, etc. Il correspond à une couche sociale "écologiste" (je me fais comprendre) relativement vaste.

Il est probable que cette expérience recouvre, en plus structurée, celle de notre pays.

Mondragon (Espagne)

23.000 personnes travaillent dans les coopératives de production. Le succès est sans doute lié aux faiblesses économiques de l'Espagne en général et du pays Basque en particulier.

Mais on a plutôt l'impression qu'il s'agit d'un mélange de coopérative traditionnelle réformiste et d'un monastère (discipline de travail rigoureuse, statut protégé...) Ce dernier aspect, typiquement chrétien, se manifeste dans des expériences belges comme "La Poudrière" ou "Terre". Il contient une réaction contre la "société de consommation".

Québec

Beaucoup de chômeurs et d'assistés là-bas, essor des coopératives d'alimentation "bio" et végétariennes... Ici aussi, à première vue, ces nouvelles coopératives répondent à la formation d'un milieu écologiste, dans des conditions particulières (crise, nationalisme).

ESOP (USA) (ESOP: plan d'acquisition du capital par les salariés)

Les salariés américains rachètent leurs usines en difficulté et n'ont quasiment aucune intervention dans la gestion. Cela semble se répandre. L'intérêt de cette évolution est que la confiance aveugle dans la "libre entreprise" commence à être ébranlée.

Chacune de ces grandes expériences surgissent face à des "défaillances" importantes du capitalisme. La forme coopérative n'est pas nécessairement beaucoup plus progressiste (ESOP est fort

proche de la cogestion ou Mondragon fort proche d'une conception de vie monastique mêlée à une conception traditionnelle); elles ont toutefois le mérite de rendre crédible l'idée que le capital n'est pas tout-puissant et révèlent des qualités dues à la réaction contre le capital.

L'importance des coopératives

Le phénomène des coopératives a toujours été relativement marginal dans nos pays. Depuis les années 80, un nouvel essor se dessine. Est-il comparable à ce qui s'est produit aux débuts du mouvement ouvrier ? Il ne concerne pas – pour le moment du moins – les mêmes couches de la population et il se concentre dans des branches bien particulières¹. Nous reviendrons ultérieurement sur la comparaison entre les "anciennes" et les "nouvelles" coopératives; en attendant, un coup d'oeil suffit.

Actuellement, il y aurait en Europe 600.000 travailleurs dans des coopératives (tous genres confondus).

	Nombre de coop en Europe	Nombre d'emplois
1976	6.500	263.000
1981	12.600	460.000

Mais 80 % des coopératives recensées sont situées en Italie. Pour la France, les chiffres sont contradictoires: l'emploi coopératif représenterait 10 % de l'emploi national; selon une autre source, on dénombrerait 3-4.000 coopératives ou assimilées, soit 1/1.000 de la population active (que recouvrent alors les 10 % ?). Le chiffre de 1/1.000 ne concerne probablement que les "nouvelles" coopératives: une 3e source indique 50.000 emplois. Un exemple frappant: après 68, il y aurait eu 100.000 à 300.000 "retournés à la terre", et il en resterait 10 à 20.000. En Grande Bretagne, les coopératives commenceraient à se développer, et en Allemagne, ce serait encore faible. En Belgique, selon l'avis d'une tendance "anarchisante", il y aurait 150 à 180 coopératives en Wallonie, mais 20 seraient réellement des coopératives et 15 seraient de type traditionnel.

Une enquête a permis de détecter l'existence de 76 entreprises en Wallonie; plus de 30 de ces entreprises comptent moins de 7 travailleurs; au total, cela fait un millier de travailleurs dans ces entreprises récentes, créées à 80 % entre 1978 et 1983. Ces chiffres me paraissent partiels et ne concernent que les nouvelles coopératives (le mot "nouvelles" n'est évidemment pas très précis, mais n'ergotons pas).

Les objectifs avoués

Les objectifs qui reviennent régulièrement dans la bouche des nouveaux coopérateurs:

- produire des richesses socialement utiles (l'économie est un moyen, non une fin);
- respecter l'environnement grâce aux technologies douces;
- aider au développement local, s'opposer aux concentrations urbaines;
- remettre en question les divisions du travail (intellectuel et manuel, homme et femme, mais c'est la division conception-exécution qui est la plus combattue), s'épanouir dans le travail grâce à de meilleures conditions de travail;
- dimension collective dans la qualité du travail et dans les exigences individuelles accrues.

¹ Signalons sans plus tarder que cette étude s'est attachée aux coopératives de production, car le sujet nous est plus familier, plus proche, et surtout car il touche à la production qui reste au centre de nos préoccupations.

Deux enquêtes abordent l'ordre d'importance des objectifs.

(Belgique) 76 entreprises sondées au début des années 80		
	coop de production	service
création de nouveaux comportements collectifs	1	1
création d'emplois nouveaux	2	7
transformation des relations entre travailleurs	3	3

La seule note discordante est l'importance de l'emploi pour les coop de production, c'est le 2e objectif pour celles-ci et le 7e pour les coop de services. C'est une préoccupation d'ouvriers reprenant leur usine en faillite ou marqués par le déclin de l'emploi. Ceci indique par ailleurs une convergence entre les travailleurs des coop de production et les entreprises traditionnelles.

(France) Motivation des travailleurs de 50 entreprises (1983)

- créer, construire quelque chose (50 %);
- nouvelles relations de travail, non hiérarchisées, non instituées (44 %);
- rompre avec le mode de vie antérieur (44 %);
- satisfaire un manque social (38 %).

On se trouve bien en face d'une réaction contre la production et la consommation capitalistes. Et tous les coopérateurs interrogés s'accordent à reconnaître dans la crise le "contexte général dans lequel s'accomplit une véritable mutation sociale et sociétale".

Les traits dominants des objectifs font apparaître une volonté de reprendre des aspects de l'artisanat-corporation + des aspects égalisateurs (salaires égaux, pas de hiérarchie) + des aspects des coopératives traditionnelles; c'est-à-dire que prédominent l'influence de mai 68 et du mouvement ouvrier traditionnel (socialiste et chrétien).

En Wallonie, trois tendances se mettent en vedette²:

1. "Solidarité des Alternatives Wallonnes" (SAW) qui regroupe la plupart des nouvelles coopératives et conserve de bons rapports avec les syndicats et la Fondation Oleffe (visant à aider les coop du milieu chrétien). C'est une sorte de plaque tournante centriste dont les opinions peuvent sans doute être cataloguées comme étant dans la moyenne³.

L'attitude par rapport aux syndicats est significative; selon Max Delespesse, principal responsable de SAW, le syndicat ne présente pas d'alternative crédible, il est bureaucratisé, le nouveau se lève à côté; cependant, il estime aussi que les syndicats ont un rôle central à jouer. Les références explicites de Max Delespesse sont mai 68 et la tradition coopérativiste. Pour lui, le mouvement coopératif s'inscrit dans la lutte pour le socialisme autogestionnaire; l'autogestion, c'est l'appropriation par les travailleurs et par la population, etc. Il reconnaît également le risque encouru, bien réel, car si le but n'est pas atteint, on aura "aidé le système capitaliste à sortir d'une mauvaise passe."⁴

2. Les "Nouvelles Coopératives" sont une scission du SAW. Les renseignements dont je dispose ne sont pas assez éclairants. Le groupe est taxé par les "traditionnels" de "libertaire" dans le sens "aventurier" et "corporatiste" (voir plus loin la coopérative MACOOP qui y est affiliée et qui de prime abord ne se distingue pas tellement des autres).

Pour F. Desneux, SAW est institutionnalisée et ne peut rien représenter, parce que ses employés ne travaillent pas dans des coopératives, mais vivent sur leur dos. L'essentiel, pour lui, ce sont les liens avec

² Toujours selon les publications consultées et pour les nouvelles coopératives (les socialistes et les chrétiennes traditionnelles exclues).

³ SAW offre ses services pour des rencontres, pour une formation..., et publie un journal "Alternatives Wallonnes".

⁴ Martin-Frères est affilié à SAW.

le mouvement ouvrier non syndical; les coopératives seraient démocratiques, alors que les syndicats seraient composés d'une élite payée à ne rien faire dans la production, la hiérarchie est coupée de la base. Un autre promoteur des "Nouvelles Coopératives" fait remarquer qu'ils sont libertaires en ce sens qu'ils se méfient de ce qui s'institutionnalise.

3. "Terre" (auquel on peut associer "La Poudrière") dont l'inspiration est chrétienne de type "puritain". Pour W. Wauters, principal animateur (mot à la mode pour remplacer "dirigeant" ou "chef") de "Terre"⁵, l'occidental en a marre du métrou-boulot-dodo, de ne pas pouvoir s'exprimer; le monde syndical est aussi sclérosé, car il a trop collaboré à la déshumanisation. L'époque de la civilisation de la croissance serait révolue. De même, les vieilles coopératives seraient éloignées de l'autogestion qui implique la parole et l'écoute.

W. Wauters s'oppose naturellement à la nécessité de lier le mouvement alternatif au mouvement syndical, parce que le syndicat n'offre aucune garantie d'éviter de devenir un petit patron. En fait, W. Wauters est une personnalité charismatique dont le discours a provoqué une réaction d'une personne proche de SAW lors d'un débat; pour cette dernière, ne pas vouloir le pouvoir, c'est une autre forme de pouvoir plus raffinée, "En t'entendant et en te voyant surtout quand tu abordes ce sujet, je trouve que c'est une forme de pouvoir tellement extraordinaire, tellement forte".

Secteurs investis par les nouvelles coopératives⁶

Les grands secteurs, selon l'emploi, d'après une enquête de février 85 auprès de 53 entreprises (vu le petit nombre d'entreprises, faire attention aux chiffres; ainsi, les 170 emplois dans le textile se réfèrent à une seule entreprise, Textile d'ERE; de même pour le nettoyage, Le Balai Libéré fait environ 100 emplois sur les 120 recensés).

1. Secteur marchand "économiquement rentable".

a. Nombre d'emplois par catégories

1. Textile	170
2. Nettoyage	120
3. Carrière - Marbrerie	31
4. Garage - Carrosserie	10
5. Imprimerie - Librairie	105
6. Distribution - Alimentation	82
7. Bâtiment	50
8. Elevage	3
9. Maraîchage	11
10. Engineering - Management	44
11. Manufacture métallurgique	18
12. Menuiserie - Charpenterie	8
13. Agroalimentaire	147
14. Récupération et recyclage	16
15. Informatique	2
16. Publicité	4
17. Transport	20

Soit: Fondation André Oleffe: 444, Réseau de Chimay: 114, en lien direct avec SAW: 253.

⁵ "Terre" produit des panneaux isolants avec des produits de recyclage, vend des habits de seconde main et réalise des projets au Tiers Monde (ex.: des vélos pour le Nicaragua).

⁶ Des entreprises ont parfois le statut d'asbl, mais j'emploie le terme passe-partout de coopératives, indépendamment du juridique, en me basant sur le type d'organisation et de finalité.

2. Secteur non-marchand "socialement rentable".

Phénomène en expansion et qu'il est assez difficile de répertorier. Il s'agit de toutes ces ASBL de "dépannage" fonctionnant avec des TCT ou encore des CST. Nous évaluons à plus de 500 le nombre d'emplois de ce secteur, dont 270 à la Fondation André Oleffe. Sans doute ce chiffre est-il en dessous de la réalité. Le Ministère possède certainement des statistiques plus fiables.

3. Secteur de réinsertion sociale

Nous avons repéré 14 petites entreprises ayant pour but de procurer du travail à des jeunes "marginalisés" n'ayant pas droit aux allocations de chômage. La plus importante donne un travail quotidien à 60 jeunes. La plus petite à 5. Il s'agit de petits travaux, soit pour des personnes démunies, soit n'intéressant pas les entreprises "ordinaires".

(Alternatives Wallonnes n°30)

Le tableau reprend les asbl de dépannage et d'autres employant des CST, TCT, etc., qui ne sont pas tenues de faire des bénéficiaires, étant subsidiées. Nous les laisserons de côté.

En regroupant autrement les données du tableau:

Production industrielle:	textile	170
	carrière-marbrerie	31
	manufacture métallurgie	18
	recupération-recyclage	16
Production agricole ou proche:	élevage	11
	maraichage	3
	agro-alimentaire	147
Transport:		20
Services et autres productions:	nettoyage	120
	garage-carrosserie	10
	imprimerie-librairie	105
	distribution-aliments	82
	bâtiment	50
	menuiserie-charpenterie	8
	informatique	2
	publicité	4
engineering-management	44	

Si l'on avait un relevé plus complet, on constaterait que la production est le parent *pauvre*, et que la grande production est presque totalement absente (comme l'acier, l'automobile...). Mondragon ou les ESOP sont des formes abâtardies de la coopérative, qui montrent malgré tout que la grande production n'a pas d'office une structure rigide de type capitaliste pur. Les premières coopératives en sont également un témoignage, d'autant que l'URSS a fonctionné selon ce modèle les premières années de la révolution. Selon la recherche sur les 76 entreprises (Belgique, début des années 80), il y avait 50 d'entre elles dans le secteur des services et 26 dans la production (et la plupart de ces dernières dans la sphère de l'alimentation). Le détail des secteurs concernés par ces 76 entreprises, ventilé en fonction de ce qui relève de l'écologie et de ce qui s'intègre dans la production-services traditionnels donne à peu près:

"Écologie" (production):

- chauffage solaire, pompes à chaleur
- recyclage, récupération
- agriculture "bio", alimentation saine, restaurants
- décoration, isolation, rénovation d'habitat, entretien de jardins

- distribution de produits artisanaux et régionaux

"Écologie"(services):

- aides techniques pour la production artisanale, pour s'établir comme "indépendants", etc.
- architecture, environnement, rénovation

Petite production traditionnelle:

- fabrique de poêles et tôleries
- micro-électronique
- caravanes résidentielles (n'existe plus)
- imprimerie

Services traditionnels:

- nettoyage de locaux et lavage
- réparation mécanique et carrosserie

Services "charitables":

- aide aux jeunes, aux chômeurs et aux marginaux
- alphabétisation
- consultation juridique, animation

Services "modernes":

- gestion par l'informatique
- service technique pour le chauffage, les sanitaires, le montage industriel, l'électricité
- aide à la création d'entreprise
- Maisons Médicales

La découpe est en partie arbitraire (l'aide à la création d'entreprise peut servir aux entreprises "écologiques" et ainsi de suite).

Il en ressort cependant qu'un grand nombre de créneaux se concentrent dans les besoins de la petite bourgeoisie écologique; certains sont traditionnels (reprise d'entreprises en faillite...); d'autres sont plus modernes tout en restant traditionnels (gestion, électronique...) et pallient le trop faible développement du capital dans des services indispensables aux technologies modernes⁷.

Il reste les services "caritatifs" qui sortent du cadre de nos préoccupations en matière de coopération.

Notre attention se portera, pour des raisons assez différentes, sur le secteur écologiste⁸ et sur le secteur traditionnel, du point de vue de la production. Il est probable que l'organisation "Les Nouvelles

⁷ Un même secteur peut comprendre simultanément des tendances écologiques et traditionnelles; exemple, l'habitat en France: on distingue une tendance qui réagit contre l'habitat insalubre et contre l'abandon de régions, et une autre tendance, plus écologiste, qui réfléchit "à des outils conviviaux en travaillant à des technologies alternatives". Certains services assurés de manière traditionnelle sont pris en charge par des coopératives: les garages, par exemple; une enquête de l'INSEE (France) de 1975 révélait que 15 à 30 % du chiffre d'affaire des pièces détachées étaient réalisés par des particuliers; de là, la possibilité de créer des garages "alternatifs". Enfin, et toujours en France, des services sont assurés de plus en plus par des coopératives au sein des SSCI (sociétés de services et de conseil en informatique); dans ces coopératives, pas de hiérarchie, polyvalence, souplesse dans les prix, etc., mais visiblement elles viennent renforcer le capitalisme dans ce qu'il présente de plus moderne.

⁸ Le secteur écologiste est relativement homogène; pour la France:

("Les entreprises alternatives")

La ville devient ainsi le lieu d'éclosion de très nombreux centres de rencontre et de communication: restaurants, librairies, imprimeries, cafés, clubs, développant la vie associative et une critique acerbe du mode de production industriel, comme le journal *la Gueule Ouverte*. Pour ces alternatifs des villes, l'alimentation, la santé, l'habitat sont aussi devenus des thèmes porteurs d'innovation et d'opposition aux normes. Coopératives et associations de distribution de produits biologiques, centres de soins associatifs, groupes de santé, mouvement de l'auto-construction de l'habitat, architecture solaire... Autant de micro-initiatives à la recherche de nouvelles formes de vie, de santé, de consommation... Ce fut aussi la grande époque des écoles parallèles et des crèches parentales, lieux d'expérimentation de nouvelles relations parent-enfant et donc nouveaux principes d'éducation.

Parallèlement, se développaient des luttes sociales en dehors des milieux traditionnels de l'usine ou du politique: celle des écologistes contre les centrales nucléaires; celle des femmes pour l'égalité des droits dans le travail, dans la vie sociale, familiale et quotidienne; celle des régionalistes contre l'Etat-nation jacobin et depuis 1980, celle des immigrés et des jeunes contre le racisme et pour la reconnaissance de leurs droits. Dans cette deuxième phase de développement, apparaît une multitude d'entreprises dont les créateurs cherchent avant tout à réaliser leur projet idéologique ou politique sur le terrain économique, "ici et maintenant", sans attendre d'hypothétiques solutions politiques pour répondre à leur insatisfaction. Retour au pays, nouvelles relations sociales, utilité sociale du produit, relations différentes à l'économie et au marché, volonté de se réaliser dans un projet collectif..., telles sont quelques-unes des motivations de ces entrepreneurs.

Coopératives" regroupe surtout l'aile radicale du courant écologiste, alors que SAW rassemble plus ou moins tout le reste ("Terre" restant à part). En effet, on s'attend à ce que le secteur écologiste expérimente plus, à petite échelle cela va de soi, des nouvelles productions et organisations ayant une portée limitée, mais susceptibles d'être plus "frappantes" que le secteur traditionnel; celui-ci est plus proche des ouvriers, mais il est moins inventif pour le moment. C'est pourtant dans ce dernier secteur que nous trouverons les expériences les plus facilement "adaptables" à la production capitaliste, que nous trouverons des travailleurs se situant dans la recherche du nouveau ouvrier.

La base sociale

L'examen de la base sociale des nouvelles coopératives confirme l'existence d'une division en secteurs écologiste et traditionnel. Une partie du secteur traditionnel est assuré par les ouvriers d'entreprises en faillite; certains d'entre eux se sont transformés en "écologistes". Pour le reste, l'enquête sur les 76 entreprises nous apprend que la base sociale est surtout "marginale", ce qui ne veut pas dire qu'elle est composée principalement de "lumpen", mais par:

- des chômeurs créant des emplois traditionnels;
- des chômeurs, travailleurs, chercheurs, marginaux souhaitant des changements dans la société (sans doute la base des écolos);
- des "travailleurs inventifs" se heurtant à l'indifférence de la direction (sans doute dans l'électronique).

L'enquête pour la France (50 entreprises en 1983) fait ressortir que 50 % des entrepreneurs possèdent une formation supérieure; presque tous ont le BAC ou BTI. Les nouvelles coopératives en Belgique doivent aussi accueillir une grande majorité de travailleurs intellectuels (mais peut-être sont-ils encore en minorité dans les seules coopératives de production); ils forment en tout cas la base du secteur écologiste, et le gros des services modernes et caritatifs.

Le fonctionnement des nouvelles coopératives

Financement et recettes

Le mode de financement des coopératives semble bien dépendre de leur insertion ou non dans le milieu social écologiste. Dans le premier cas, il est fréquent de compter sur l'aide de la famille et des amis; en outre, les fonds d'investissement sont moins élevés, puisque les moyens techniques utilisés sont réduits au minimum et que les exigences salariales sont restreintes.

Un tableau suggestif pour la France:			
(le groupe 1 est composé de coop s'appuyant sur un réseau, donc fort probablement faisant partie du milieu écologiste; le groupe 3 est selon toute apparence composé de coop intégrées dans la production moderne; le groupe 2 est un groupe intermédiaire)			
	groupe 1 (collectif+réseau)	groupe 2 (collectif)	groupe 3
autonomie vis-à-vis des institutions financières:	oui	oui	non
autonomie vis-à-vis des institutions publiques:	oui	non	non
recherche d'une autre économie:	oui	non	non
croissance-productivité:	moyenne	moyenne/forte	forte

Concernant la Belgique, l'enquête auprès de 50 entreprises révèle que 78 % subsistent avec leurs seuls fonds propres ou avec des prêts conviviaux (réseau dans le milieu) et familiaux. Ce % confirme que l'énorme majorité des nouvelles coop provient d'une couche bien déterminée de la population.

L'enquête française n'est pas tellement différente:

- 50 % des coop s'autofinancent à 100 %
- 50 % environ ne recourent jamais aux banques ni aux subventions

Cette dernière enquête fait aussi apparaître que les rapports avec les banques et avec les pouvoirs locaux sont mauvais. De la part des banques, l'explication me paraît simple: la plupart des coop n'offrent pas assez de garanties de rentabilité et il est vraisemblable que cette attitude des banquiers vaut d'une manière générale pour toutes les petites entreprises. Par contre, les mauvais rapports avec les pouvoirs locaux (en opposition avec une certaine "neutralité" de l'Etat) se rapportent peut-être à des facteurs comme les coop = phénomène dérangeant; risque de "mauvaise herbe" ? C'est moins clair.

Venons-en aux recettes. Un bilan de celles-ci, traduit en viabilité des coopératives, a été tenté pour la France.

Les SCOP (coop) en France:	16% de mortalité après 2 ans 45 % après 5 ans
Les entreprises:	50 % de mortalité après 2 ans 75 % après 4 ans
Liège: 35 coopératives nouvelles, 9 mortes au bout de 3 ans	

A priori, les coopératives ont autant de chances de survie qu'une autre entreprise, à condition de considérer un commerce avec un indépendant comme une entreprise; il faudrait faire une comparaison avec les entreprises *capitalistes*. Mais les situations ne sont pas comparables, même avec les petits indépendants: les coopératives bénéficient de toutes sortes d'aides, environ 30 % ne supportent pas toute la charge salariale et 50 % reçoivent des subsides (Etat, associations ou personnes). Le résultat est alors convenable: 1/3 font des bénéfiques, 1/3 sont en équilibre et 1/3 en léger déséquilibre (60 % ont des problèmes de trésorerie, 40 % rarement).

Comme les nouvelles coopératives sont de petite dimension et ne visent pas très haut financièrement, beaucoup vivent avec des recettes faibles: 26 % entre 50.000 et 100.000 FF; 52 % entre 100.000 et 200.000 FF.

En fait, elles se situent à la limite de l'économie marchande, proche du troc⁹.

L'enquête de SAW de 1985 indique un chiffre d'affaire de 2.090 millions pour 53 entreprises, mais la plus grosse part revient au "Réseau de Chimay" (Entre-Sambre-et-Meuse, voir plus loin) avec 870 millions pour 6 entreprises¹⁰ !

Organisation du travail

Selon l'étude française, les coopératives constitueraient une réaction à l'essoufflement du taylorisme: absentéisme bas, peu d'accidents de travail, conditions de travail bonnes ou relativement bonnes dans les 2/3 (et 2/3 des investissements servent à améliorer les conditions de travail). C'est vite dit, la plupart des coop en reviennent au pré-taylorisme et les coop traditionnelles, si elles ne sont pas complètement "intégrées", peuvent sans doute se comparer aux entreprises soviétiques guère plus convaincantes.

Plus spécifique est le fait que la majorité du personnel consacre en moyenne 15 % du temps à la gestion et que les polyvalence-rotation des tâches sont assez fréquentes (de règle pour les nouvelles coop en Belgique, et pour la France: 40 % appliquent la polyvalence, 20 % partiellement et 36 % pas du tout, toujours d'après la même enquête). Cette organisation du travail moins spécialisée, mêlant administration et production, diverses sortes de tâches est plus facilement réalisable dans de petites unités de travail.

Cependant, la volonté de rompre avec les divisions du travail capitalistes n'est-elle pas le produit de cette société, est-ce que les entreprises artisanales (ou les petites corporations) avaient également

⁹ Selon certains, le mieux est une coop avec 25-240 travailleurs.

¹⁰ Rappel: les coop de services rendent les estimations financières particulièrement difficiles quand elles ne vivent qu'avec des subsides ou des aides quelconques. Elles ne sont pas considérées ici, en tout cas pas pour la France.

ce souci ? Sans doute que non, c'est pourquoi la polyvalence, etc., pratiquée par les nouvelles coop a valeur d'exemple pour notre époque.

L'horaire du travail n'est pas rigide, il en va de même pour les congés; en Belgique, 5 semaines en moyenne, mais certains n'en prennent pas pour démarrer.

Démocratie

Dans les coop, le fonctionnement est plus démocratique que dans les entreprises capitalistes:

enquête (France)	
Salariés associés à 100 %:	54 % des coop
à 50 %:	34 % des coop
L'entreprise a un leader:	oui: 62 % des coop non: 38 % des coop
Les salariés participent complètement aux décisions:	oui: 76 % des coop non: 24 % des coop
Qualité de l'information:	suffisante: 76 % des coop insuffisante: 18 % des coop nulle: 6 % des coop

En règle générale, le pouvoir n'est pas monopolisé (ou n'est pas ressenti comme tel), la "transparence" est de vigueur.

La gestion est à peu près collective (Belgique): 60 % sont gérées par un collectif, 45 % par l'assemblée, 5 % par un responsable nommé, 10 % par les travailleurs collectivement.

Salaire et sécurité sociale

La tendance est à égaliser les salaires: c'est une caractéristique significative des nouvelles coopératives. Pour la France, l'éventail des salaires est au maximum de 1 à 4; dans les 2/3 des cas, il y a égalité. Toutefois les salariés des coop moderne ont un revenu bien plus élevé que ceux des coop écologistes. A propos de la sécurité sociale et du syndicalisme, il est reproché aux nouvelles coop, peu soucieuses des acquis sociaux (temps de travail, ONSS...) et du syndicalisme (petite minorité de syndiqués), de contribuer à la régression du mouvement ouvrier: "Certains alternos se croient tous patrons ou crient vive la cogestion et la vivent et on s'en fout des droits syndicaux et des revendications du mouvement syndical. Oublié le rapport de force classe des travailleurs/patronat. Alternos peu syndiqués... peu défendus... peu représentés... peu organisés... ça mène où ça. ?" (revue "R").

Tant que les coop sont marginales du point de vue économique, leur poids social et politique est insignifiant. Si elles sont appelées à proliférer, à ne plus servir seulement de champ d'expérience, alors le reproche devient plus pertinent. Il sera examiné dans les conclusions.

Technologie

Dans l'ensemble, les coop sont en retard du point de vue technologique. Ce n'est pas comparable avec les premières coopératives.

Rapports avec la clientèle

Environ 30 % des coop ont des relations plus humaines avec la clientèle (France); il est probable que les entreprises liées au marché (informatique, transformation) sont plus tenues de vendre et sont donc plus limitées dans leurs rapports avec les clients (20 % des entreprises de l'enquête française), alors que les 60 % pour qui le réseau est "important" ou "très important" collent sans doute mieux à la demande.

Ces deux conceptions se reflètent aussi dans les rapports entre les coop elles-mêmes: par exemple, "Le Gerموir" de la région de Charleroi (nettoyage dans un esprit social: aide aux femmes démunies) s'est plaint que Coopers de Liège, s'occupant aussi de nettoyage, a créé une filiale à Charleroi sans concertation; par contre, des filières se mettent en place par des relations entre coop de conception semblable: selon "Les Nouvelles Coopératives", cela se produirait entre Agrisain, Le Coq et CIDEC.

Ces caractéristiques, comme la distanciation à l'égard de la mauvaise qualité des biens de consommation courants, renouent avec la tradition des premières coopératives. Elles sont indispensables pour envisager des changements plus larges.

Avis sur le travail (recueillis par R")

"Il faut dépasser le stade local, corporatiste, il faut trouver une alternative au travail traditionnel. Pour construire un autre travail, il faut trouver des solutions collectives, des relations solidaires."

"(...) L'organisation du travail n'est plus centrée sur l'économique, nous avons entre nous des rapports fraternels."

"Depuis que je travaille dans une nouvelle coop, je prends un bon bain. Un bain d'anticapitalisme et d'antihiérarchie. Le climat est bon. Nous n'avons pas ou peu d'inégalités salariales ici. Les dirigeants sont élus et révocables. Finis les patrons. Un patron, c'est une séquelle militariste de l'autorité de droit divin. Nous n'avons que les contraintes que nous nous donnons. L'inégalité est traquée, si elle resurgit, on la pourchasse. Vive la rotation des tâches."

"Dans notre coopérative, nous produisons à la demande, parce que nous sommes contre la création de nouveaux besoins. Nous faisons le contraire d'une économie de concurrence. Nous produisons de l'utilitaire, parce que nous sommes contre la production/distribution de produits de luxe. Nous disons oui à la qualité du produit, à sa signification culturelle, à son caractère naturel. Nous sommes des expérimentateurs. Il s'agit de changer les conditions de travail et de production."

"Notre stratégie est alternative. Notre production est écologiquement et socialement utile."

"Nous créons un travail socialement utile, moins aliénant."

Bonnes intentions et illusions énormes, telle est ma conclusion spontanée.

Des exemples qui ne sont pas sans intérêt

Comme les exemples sont tirés de publications, sauf De Krikker et Martin Frères, il faudra encore, je le répète, aller s'informer sur place. La plupart des exemples sont classés en rubriques où l'arbitraire est loin d'être exclu:

1. conception écologiste;
2. conception "ouverte";
3. conception traditionnelle;
4. conception monastique.

Des coop écologistes

"La Paysannerie"

Cette coop élève des poulets qu'elle vend à 190 F/kg à des particuliers et à 150 F/kg aux coopérateurs. On peut contrôler la qualité sur place. Mais les appareils qui manquent révèlent une situation pénible et l'absence d'originalité technique; en effet, il faudrait une chaîne pour alimenter les poulets (coût: 400.000 F); une chaîne pour l'abattage (actuellement, l'abattage est manuel et il faut 2,5 jours pour tuer 300 à 400 poulets). Malgré cela, l'état des finances est instable.

"Macoop" (promoteur de l'association "Les Nouvelles Coopératives")

C'est un magasin de produits agro-alimentaires locaux, artisanaux et biologiques avec 4 salariés et 500 coopérateurs (Nivelles); il marche bien, organise des réunions avec des clients et publie un bulletin de liaison. Le transport des produits est assuré par Transcoop.

"Les Nouvelles Coopératives" ont aidé à tisser un réseau professionnel entre les coop de l'agro-alimentaire IDEC, le Coq et Agrisain; les "Nouvelles Coopératives" prétendent rendre des services refusés par SAW.

"Domo" (peut-être à ranger dans les "coop ouvertes")

"L'idée de départ, précise Heinz, ce sont précisément nos conditions de travail. Nous avons cherché une alternative aux produits chimiques de traitement du bois. Dans le travail de décapage,

nous sommes en contact permanent avec des produits toxiques. Nous avons partiellement remédié à cela par l'installation d'un système de ventilation supplémentaire, l'utilisation de produits moins toxiques. Nous sommes à la recherche d'un décapant peu nocif et efficace. Mais le projet lié à la coopérative est bien plus vaste".

Dominique enchaîne: "Les produits utilisés pour aménager ou rénover un intérieur de maison, pour traiter et protéger le bois, les meubles, les charpentes, le plancher sont pour la plupart fabriqués dans l'industrie chimique. C'est loin d'être inoffensif pour ceux qui les manipulent et ceux qui vivent dans cet environnement. Des analyses ont démontré que la pollution intérieure est en moyenne au moins vingt fois supérieure à la pollution extérieure".

"Notre objectif est triple: sensibiliser les gens, mettre en question les solutions admises par l'habitude, la publicité et, bien sûr, proposer des alternatives non nocives sur base de produits qui proviennent de la nature et peuvent être régénérés en permanence à partir de ressources naturelles et qui ont des qualités techniques équivalentes à celles des produits de synthèse."

C'est en Allemagne que Dominique et Heinz se sont le plus documentés.

Dans ce pays, depuis une vingtaine d'années, des recherches sont effectuées sur les effets secondaires des produits toxiques (allergies, cancers, maladies des voies respiratoires, intoxications...) et sur la fabrication de produits biologiques. Depuis une dizaine d'années, on y produit et commercialise de tels produits alternatifs.

Un autre signe révélateur de cette sensibilité croissante du public aux poisons domestiques, c'est la réaction des grandes sociétés fabriquant des peintures chimiques. Depuis quelques années, l'UNESCO attribue un badge *Ange Bleu* à des produits dont la teneur en solvant est inférieure à 15%. "Mais, comme la fait remarquer Dominique, on ne dit rien sur la qualité. Des sociétés fabriquent aujourd'hui de la peinture avec ce badge, on met le mot *bio* sur les étiquettes, on fabrique des peintures sans odeur et solubles à l'eau. Mais qu'ajoute-t-on dans l'eau ?"

"Nous sommes dans la troisième génération des solvants", précise Heinz. Avec la première génération, on attrapait des boutons; la deuxième, le tiner par exemple, provoquait des lésions au foie. Et maintenant, nous sommes dans une phase de mutation, ce sont les prochaines générations qui payeront."

Les membres de la coopérative ne veulent pas foncer tête baissée. Pour la première activité de diffusion de produits, le choix a porté sur une peinture murale simple à base de latex naturel, de manière à réaliser la diffusion la plus large possible. C'est un produit de grande consommation et le rapport qualité-prix est identique à un produit traditionnel, avec un avantage décisif : il n'est pas nocif.

Une double enquête

Mais quel est et quel peut être l'impact de ces produits biologiques en Belgique?

A la demande de la coopérative, une double enquête, certes très limitée, a été réalisée par deux étudiants de la VUB, en deuxième licence d'économie, ils ont d'abord interrogé un certain nombre d'utilisateurs de produits biologiques.

Les conclusions peuvent être énoncées comme suit:

- les clients potentiels sont des gens préoccupés par une vie naturelle ou qui ont des problèmes de santé;
- ils connaissent ces produits via des foires écologiques, les amis, la publicité, l'école des enfants...;
- l'odeur est un grand avantage;
- le temps de séchage plus long n'est pas un problème pour les consommateurs qui utilisent eux-mêmes le produit, mais bien pour les professionnels, parce qu'ils doivent respecter les devis ou les cahiers des charges;
- la comparaison des prix: les laques biologiques sont chères; l'alternative au latex est environ au même prix que les latex de qualité, moins chère même que certains. A ce propos, les gens qui choisissent des produits pour un environnement plus sain sont prêts à payer un prix plus élevé.

Une deuxième enquête a été réalisée, fin 1985, auprès d'une trentaine de personnes d'un petit village de Flandre. Ce sont des personnes qui construisent ou qui font des travaux de transformation. Il s'agissait de connaître la réaction de personnes qui n'ont jamais entendu parler de l'habitation biologique et de la non toxicité de certains produits d'entretien.

"Toutes les personnes interrogées, précise Edith, se sont senties concernées. Et un quart d'entre elles étaient prêtes à acheter tout de suite les produits biologiques, même sans en connaître le prix. C'était manifeste où il y avait des enfants."

Après cette discussion bien intéressante, Heinz et Dominique m'ont fait visiter les installations et humer l'agréable odeur de quelques produits non toxiques. En prenant congé, j'avais, comme eux, la conviction que ça allait marcher.

(Alternatives Wallonnes n°39)

Des coop "ouvertes"

Les "Anciens Travailleurs de Martin Frères" (voir ANNEXE)

C'est une coopérative que nous connaissons bien. Elle produit et commercialise de la ouate, des dérivés et des produits d'entretien en s'efforçant de trouver le meilleur rapport qualité-prix. Elle a établi des liens avec des entreprises (les ouvriers) et des consommateurs ouvriers (Seraing...). Grande souplesse dans l'organisation du travail (sauf quand il faut terminer des commandes dans les délais courts) et souci d'améliorer les conditions de travail. Dans les rapports avec les consommateurs, ouverture d'esprit à leurs remarques et desiderata.

"De Krikker" (article d'Hubert)

"De Krikker" est un garage où les travailleurs décident collectivement. "En quoi sommes-nous différents d'autres garages ? C'est que premièrement il n'y a pas de patron et que tout le monde gagne le même salaire." (30.000 F net/mois)

Actuellement, il y a 6 personnes qui y travaillent. Le garage est spécialisé dans les Renault 4 et 5. On peut également y acheter des voitures d'occasion ou réparer sa voiture soi-même (éventuellement en demandant des conseils). "De Krikker" donne également des conseils techniques et des cours à ses clients (environ 800 clients au total).

Mais les travailleurs de la coop ne veulent pas se borner à leur garage. Pour eux, le collectif du garage est une partie intégrante de leur conception de la société. Un travailleur: "Ce qui est central, ce n'est pas le bénéfice, mais la qualité et la conception sociale qui vise à atteindre une société socialiste autogestionnaire." Ce qui ne signifie pas que la coop ne tient pas compte de la rentabilité et de l'efficacité dans le travail.

Au "Krikker", il n'y a pas de patron, mais pas non plus de contremaître. Chaque semaine, il y a une réunion pour discuter des problèmes. Les décisions importantes sont prises en collaboration avec le conseil de gestion qui est composé des travailleurs du "Krikker" et de gens d'Elcker-Ik (chrétiens progressistes), ainsi qu'en collaboration avec les clients quand c'est possible.

Un coordinateur accueille les clients et s'occupe de la division du travail. Chaque semaine, c'est un autre travailleur qui fait fonction de coordinateur. On essaie de varier le travail le plus possible. (...) "Mais l'un connaît mieux la carrosserie que l'autre. Chacun ne peut apprendre tout de la même façon, c'est utopique," dit un travailleur du "Krikker". Une partie des tâches administratives, comme les factures par exemple, sont faites par chaque travailleur. "Cela demande beaucoup de temps, mais nous voulons que tout le monde prenne de plus en plus de responsabilité et puisse prendre des décisions de façon consciente", nous a-t-on dit. (...)

Tous ceux du "Krikker" sont d'accord sur le fait que les collectifs ou les entreprises autogestionnaires doivent être un pas dans la direction d'une société autogestionnaire. Mais sur le "comment", il y a des divergences. Sur le rôle des syndicats aussi, il y a des divergences. Pour certains, les syndicats sont gérés comme n'importe quelle entreprise capitaliste, selon d'autres, il faut du renouveau dans les syndicats.

Le groupe est idéologiquement très ouvert et stimule la critique, les suggestions et les opinions des clients. Il s'occupe également du problème de la pollution provoquée par la voiture (il conseille, par exemple, de rouler avec LPG) et du problème de l'auto en général (est-il possible d'utiliser autrement la voiture, d'une manière collective, par exemple ?). Ces derniers mois, la presse a jeté quelques fleurs sur le collectif du garage. Cela n'empêche pas le groupe de reconnaître qu'il y a des problèmes et de les faire connaître aux clients. (...)

M.S. Ocas

(à ranger peut-être dans la rubrique "traditionnel") (Extrait de "Courant alternatif")

"Moi, je travaille dans une coopérative-garage, M.S. Ocas. L'entente est bonne parce qu'on se connaît très bien, et que nous avons un long passé de lutte ouvrière ensemble (dont je suis fier), en tant qu'excédentaire de Glaverbel.

C'était bien, j'étais dans tous les coups, toutes les manif pour des bonnes causes, pour diminuer le temps de travail, pour l'égalité des salaires, contre les licenciements, etc., etc.

Et maintenant, hé bien c'est fini, terminé. (...) Nous sommes trois au garage. Pour un salaire de 25.000 F., il en faut autant de lois sociales. C'est donc 50.000 F x 3 = 150.000 F. qui doivent rentrer, plus encore les charges (électricité, eau, téléphone, loyer...). Sans compter qu'une journée de 8 h, connais pas, c'est 10, 11, 12 heures par jour.

Alors (...), lorsqu'une manif passe devant le garage, et qu'on ne peut pas se permettre de lâcher le boulot, hé bien, c'est dur, très dur (...).

Imaginez que tout le monde continue à payer son syndicat et n'ayant plus d'outils en main, on ne fait plus d'arrêt de travail, plus rien. Mais ces messieurs s'enrichissent comme c'est pas possible (...). Sans compter qu'au lieu d'aider les coopératives existantes, ils vont faire leur entretien chez des privés pleins de fric."

- Location de ponts avec outillage: 200 F/heure
- Réduction à la journée: 1200 F
- Vente de voitures d'occasion garanties trois mois

Des coop traditionnelles¹¹

"Textile d'ERE" (Tournai)

En autoproduction depuis 1975, sous le contrôle de la CSC. Les 160 travailleurs exécutent du travail à façon, il faut moins d'investissements, mais la dépendance est contraignante. La déléguée CSC préside, conseillée par un permanent CSC. Le travail se fait en 3 équipes, car "le capital machine ne peut sommeiller", explique la présidente qui s'y était opposée au début; l'écart des salaires est de 1 à 2 (sauf le directeur commercial maintenu dans ses fonctions). Plusieurs licenciements ont eu lieu pour absentéisme chronique et injustifié.

Un avis d'un ouvrier: "Nous avons une liberté plus grande, mais aussi une plus grande responsabilité pour l'organisation de notre travail".

Question: Avez-vous votre mot à dire ?

Une ouvrière: "On pose des questions et on nous répond".

Un ouvrier: "Un petit mot, on nous écoute ou on ne nous écoute pas".

"Le Balai Libéré"

(coop de nettoyage, travaillant surtout à Louvain-la-Neuve, à l'initiative de la CSC)

La coop occupe 96 travailleurs parmi lesquels 22 font partie du comité de gestion. Les équipes de chaque bâtiment sont autonomes et responsables de leur travail (bâtiments de l'université); les travailleurs refusent que l'université leur impose un plan de travail avec des jours de nettoyage fixes et à des fréquences précises. Au début, les négociations étaient menées par les permanents, maintenant il y a parfois 10 travailleuses à la négociation, ce qui n'est pas apprécié par l'Unif. Apparemment, l'équipe de militants est plus soucieuse de rendre l'expérience originale que la masse. Par exemple, au début, les femmes voulaient un examen médical pour embaucher, afin d'éviter les femmes enceintes; la permanente syndicale s'y était opposé et ensuite tout le monde s'est mis d'accord. Il y a aussi eu une discussion pour savoir si les malades avaient droit à une prime (redistribution des bénéfices), finalement oui; mais plus récemment, le débat a resurgi à l'occasion de la prime de fidélité que certains ne voulaient pas accorder aux malades. D'autre part, il est difficile de diversifier l'activité; par exemple, l'AG a refusé d'aider un laveur de vitre qui était électricien et qui aurait souhaité une activité dans sa branche de prédilection, idem pour une coiffeuse.

¹¹ Il est probable que ces coop offrent le plus d'emplois dans la production.

Les avantages sociaux sont importants. Et lorsqu'il y a eu des ennuis financiers, l'AG a accepté le blocage des salaires pendant un an et un chômage de 5 jours/mois.

Avis d'une responsable (résumé de ses propos) :

- Gagner beaucoup d'argent n'est pas l'objectif et le nettoyage reste "un sale boulot"; la journée, on ramasse les crasses des étudiants et des profs, et le soir, les crasses de la maison; les conditions de travail sont insatisfaisantes, sauf que l'horaire de travail peut être adapté aux nécessités familiales.

- Ce sont les réactions de l'extérieur qui nous ont fait prendre conscience: les personnalités, les étudiants, les coopérateurs qui viennent nous trouver et surtout le personnel même de l'Université. Mais la majorité des travailleurs a une démarche traditionnelle; on observe une évolution quand la femme passe du nettoyage au travail de bureau et de conception de l'organisation du travail (rotation tous les deux ans); puis elle retombe dans l'apathie au bout des deux ans, quand elle en revient au nettoyage.

"Copalgaume" (peut-être "écologiste" ?)

Travail de bâtiment. La coop supprime un intermédiaire, l'entrepreneur; malgré cela, s'interrogent deux responsables, les coûts sont aussi élevés, pourquoi ? Quand il y a des difficultés financières, soit le salaire est en attente, soit on travaille plus. D'après les deux responsables, concevoir le travail, le coordonner, etc., est un univers professionnel très épanouissant.

La coop a été fondée par un prêtre ouvrier et ses membres militent dans le mouvement pacifiste. Refus de l'énergie nucléaire, pour les énergies douces (donc pas de chauffage électrique).

"Boulangerie Moderne de Jemappes"

C'était une vieille coopérative socialiste, elle a fait faillite. La FGTB et des personnalités socialistes sont intervenues, les 50 travailleurs de la coop ont laissé leur prime de fin d'année; la boulangerie a été rachetée et disposait d'un capital de 20 millions. Au Conseil d'Administration siègent 4 représentants du syndicat (régionaux), un attaché du Ministère de la Communauté Française et 5 membres du personnel (un par secteur d'activité). Les salaires sont au-dessus du barème, le prix du pain est plus bas que le cours officiel.

La boulangerie a 8-10.000 clients individuels, les CPAS, GB, CORA, etc.

Grâce à la nouvelle organisation du travail, les faux frais et les gaspillages sont éliminés, l'écart des salaires n'est même pas de 1 à 2, pas de maîtrise. On se demande alors comment fonctionnait l'ex-coop ?

Le "réseau" de Chimay

La région de a perdu une bonne partie de son industrie et est devenue une des régions les plus déshéritées, pourvoyeuse de main-d'œuvre. Sous l'impulsion de l'Abbaye de Chimay et de quelques personnalités, un réseau d'entreprises coopératives a été mis sur pied, en prenant comme modèle la vieille tradition coopérativiste. L'intérêt est qu'une région en déclin réagit par la voie associative, la limite est que le contenu est traditionnel et par suite bien vu des autorités.

L'intervention concerne surtout le monde rural au sens large: par exemple, supprimer les intermédiaires entre les paysans et les consommateurs, encourager la renaissance de l'artisanat par des initiatives collectives. Ainsi, on dit aux chômeurs qu'ils ne doivent plus compter sur les régions industrielles, mais "créer eux-mêmes leur emploi en renouant avec les pratiques artisanales individuelles d'antan", avec la différence qu'il est conseillé d'"adopter cette démarche ensemble afin d'en assurer la pertinence économique". L'aspect collectif et mis en avant, ainsi que le fonctionnement interne autogestionnaire et l'échelle réduite des salaires.

Parmi les coopératives, relevons:

— DECOMESM qui aide au développement autocentré;

— ARC¹² qui aide la vente de produits régionaux;

— VALESEM¹³ qui recueille l'épargne des gens et qui consent des prêts à des initiatives économiques de petite dimension en milieu rural;

¹² ARC: Action Rurale Communautaire

¹³ VALESEM: Association pour la Valorisation et la Solidarité Economique de l'Entre-Sambre-et-Meuse rurale

- VIEESEM qui favorise les projets économiques en groupe;
- STA¹⁴ qui compte 35 travailleurs et admet une certaine délégation de pouvoir (comptabilité...), le salaire est fonction de la tâche et de l'âge (25 à 50.000 F net), mais chacun remplit des tâches commerciales.

Des coop"monastiques"

"La Poudrière"

Elle existe depuis 29 ans, d'inspiration chrétienne; ses 90 membres versent tout leur revenu à la collectivité (certains travaillent à l'extérieur) qui pourvoit à tout et tolère 1.400 F d'argent de poche; les 23 qui sont là depuis plus de 2 ans ont le droit de vote.

L'activité propre de "La Poudrière" est les déménagements, la récupération de papiers-habits, la culture de 8 ha près de St-Trond de fruits et de légumes et l'élevage de porcs; en 1982, rachat de bâtiments à Péruwelz.

"Terre" (Je reprends en les résumant les paroles du principal responsable, W. Wauters)

Terre occupe 94 salariés, l'AG décide souverainement (il faut expliquer autant de fois que nécessaire). Production de panneaux isolants partir du matériel de récupération. Terre est opposé aux gros salaires qui replongent les gens dans la civilisation de la consommation, dans les faux besoins; l'ancienneté ne joue pas, la rémunération maximum est de 37.000 F/mois (une personne touche 41.000 F, car elle a 4 gosses); le salaire est composé d'un montant fixe + unités de compte en fonction de la rentabilité. Chacun a environ le même salaire.

Un noviciat de 1 à 3 ans a instauré pour les débutants (3 ans pour les marginaux) et on décide alors s'il reste ou pas; pas d'échec jusqu'à présent. Le manoeuvre peut engueuler l'ingénieur qui arrive en retard, pas de gros cou. Le rôle d'une personnalité charismatique n'est pas contradictoire avec l'autogestion, mais c'est dangereux, car si elle disparaît, pas d'autogestion.

L'entreprise essaie de ne pas dépendre des monopoles. Exemple: on vendait un tonnage important au n°1 en Europe. Il décide brutalement de baisser le prix d'achat de 5 F/tonne; au début, c'était l'affolement. Maintenant, il ne reçoit plus que le 1/10 de notre production et quand il aura besoin de nous, nos prix vont augmenter¹⁵.

Coop non classées

"Coopelfro"

Elle prend en charge des travaux de construction de bâtiment, sauf le chauffage. Son slogan: "On était sans emploi, mais pas sans compétence". Quatre bénévoles accompagnent les travailleurs, les décisions sont prises collectivement; les devis sont gratuits et le client peut aider aux travaux; les salaires sont égaux, les travailleurs sont syndiqués et solidaires des travailleurs des autres entreprises.

"Radio Borinage"

A retenir que cette radio a été aidée par des bénévoles, jusqu'à 75 personnes. Cette radio indépendante a récolté plusieurs millions en 1982. Cet argent a servi à fonder l'asbl "Grisou" et "Entreprendre dans le Borinage".

"Le Piment"

Au départ, c'était composé de deux coop de production (arrêtées) et d'une asbl d'éducation permanente à Schaerbeek; les membres remettent en cause les divisions du travail, etc. Ils organisent un cycle d'alphabétisation, de formation générale (pour l'autonomisation de l'individu).

¹⁴ STA: Services Techniques et Administratifs

¹⁵ Les travailleurs sont quasiment obligés de prêter des heures supplémentaires en faveur des activités du Tiers Monde

Des échecs

“RESIMOBIL” (Marloie)- (Fabrication de caravanes)

(Alternatives Wallonnes n°42)

"Mais il ne faut jamais perdre de vue, dans ce qui suit, que Résimobil SC s'est bâtie sur les cendres d'une SA faillie où travaillaient déjà les fondateurs de la SC, mais où une hiérarchie était très établie. Résimobil SC est un exemple d'accession à l'autonomie ou à l'indépendance relative d'un groupe non préparé à une nouvelle situation ni à ses conséquences pratiques. La bonne volonté existait, de même que les compétences techniques et les possibilités matérielles: mais cela ne suffisait pas.

Raisons comptables

Toute réalisation effectuée par la suite (après épuisement des stocks initiaux) s'est faite par conventions successives où les factures d'achats étaient réglées par l'asbl Valbois en même temps que les produits des ventes étaient endossés à cette asbl. A terme, cette situation a entraîné chez les travailleurs une démotivation et un sentiment de frustration certain, parce qu'ils ne percevaient pas clairement le résultat de leurs efforts et qu'en plus des retards sont parfois survenus dans le paiement des salaires (en fin de parcours, deux mois de retard, alors que le travail s'effectuait comme à l'accoutumée).

La comptabilité journalière et toutes les opérations de gestion commerciale ont été confiées par la force des choses à certains membres du personnel qui ont dû en apprendre les rudiments sur le tas, passant, d'un jour à l'autre, des ateliers aux bureaux sans y avoir été préparés. La bonne volonté (évidente!) ne suffisant certes pas, des négligences et/ou erreurs involontaires ont manifestement été commises. A un point tel que nul n'a jamais su établir le prix de revient réel d'un fabricant...

La politique d'établissement des prix de revient était des plus rudimentaires et, plus grave, erronée. Il s'agissait en fait du raisonnement inverse de celui que réclame la plus élémentaire logique commerciale. Partant des prix du marché de produits concurrents, Résimobil SC se fixait un prix de vente inférieur à ceux de la concurrence et vendait à ce prix fictif sans tenir compte du coût réel de fabrication (en réalité sans même s'en rendre compte, puisque les stocks de l'ancienne société étaient disponibles et que le poids des achats ultérieurs était supporté par Valbois). Que dire alors dans ces conditions de toutes les charges indirectes et non apparentes telles que cotisations à l'ONSS, amortissements... qui n'ont jamais été incorporées dans les calculs ?

Il va de soi que cette méthode aurait cependant pu fonctionner plus ou moins (en tout cas pour les coûts directs de fabrication) si les ouvriers avaient adapté leurs méthodes de travail et rationalisé le travail de la chaîne afin de se maintenir sous les prix de vente qu'ils s 'étaient fixés; mais les habitudes n'ont pas changé et la mentalité du "travailleur soumis et non directement concerné" a survécu (et s'est même aggravée, puisqu'il n 'y avait plus la surveillance d'un contremaître et que chaque petit litige se transformait d'office en discussions stériles, donc en perte de temps effectif).

Raisons économiques

En tant que produit de luxe, le mobil home a été frappé de plein fouet par la récession économique, les ventes se sont faites de plus en plus rares, situation que n'ont certainement pas arrangées les différentes dévaluations du franc français (la France étant un des principaux clients de Résimobil SC).

En plus, à part les premiers mois de l'existence de la coopérative, la politique de promotion des produits (pourtant d'un très haut niveau de qualité) n'a pu être assez intense, faute de moyens de trésorerie.

Il faut noter cependant que deux ans après le démarrage de la SC, les ouvriers avaient conçu eux-mêmes une petite merveille de chalet mobile du nom de *La Forestière* qui aurait peut-être pu rendre des jours meilleurs à la coopérative, s'il n'y avait eu le faisceau de toutes les autres causes d'échec.

Aucune solution de remplacement de la gamme des produits n'a été envisagée, sauf lorsqu'il était déjà trop tard. *La Forestière* ne suffisait pas, il fallait d'autres produits réalisables au sein de l'entreprise. Mais personne n'a sérieusement mis en route une prévision de diversification ou des études de reconversion alors qu'il en était encore temps, que le matériel était encore disponible et que le bon vouloir de la main-d'oeuvre compétente n'était pas encore atteint (bien que le volume de l'emploi diminuât au fil des mois).

Plus grave même, quelques mois avant la cessation des activités, des débouchés auraient pu se concrétiser vers les pays du Nord (Allemagne, Danemark, aussi paradoxal cela soit-il !) Mais dans ce cas, il aurait fallu une commande d'au moins une dizaine de chalets mobiles (soit un marché global de plus de 8.000.000 FB) pour pouvoir obtenir des fournitures à des prix intéressants et donc pouvoir honorer les prix de vente. Encore aurait-il fallu, bien sûr, une plus grande exigence personnelle dans le travail et qu'avant tout Valbois ou quelque autre organisme avance les fonds nécessaires jusqu'à la vente des premiers chalets. Or le crédit de Résimobil SC était déjà ébranlé.

L'absence de liquidités disponibles (problème comptable) a eu des conséquences indirectes mais très importantes: par exemple, le gel de l'hiver 84-85 a fait éclater toutes les conduites d'eau qui n'ont pu être remises en état, faute de moyens. Conséquence immédiate: absence de sanitaire (et accessoirement, de chauffage dans les bureaux). Un simple contrôle de routine des services de santé et d'hygiène aurait provoqué la suspension immédiate de l'activité de l'entreprise.

Raisons sociales

L'esprit coopératif s'est malheureusement déglingué au fil du temps, mais le problème reste de savoir s'il s'agit d'une cause ou d'une conséquence des raisons précédentes. Voici, en tout cas, des faits évidents.

Les problèmes sont apparus dès la création de la coopérative. Les travailleurs ont dû passer, en un laps de temps très bref, d'une structure fortement hiérarchisée à une structure où le pouvoir (ou au moins la possibilité de décider) était totalement diffus. La vingtaine de personnes qui ont pris la décision de poursuivre la lutte étaient motivées, puisqu'elles avaient librement choisi le risque de l'aventure; de plus, elles étaient sur un pied d'égalité (aucune différence de statut ni de rémunération).

Théoriquement, ceci est un système idéal, chacun prenant part aux décisions collectives lors d'assemblées libres. Mais pour que ce système puisse fonctionner, il faut une discipline individuelle très stricte pour que les décisions de l'ensemble soient appliquées par chacun. Il est certain que cela n'a pas toujours été le cas.

Concrètement, lorsque l'enthousiasme des premiers mois s'est essoufflé, le travail collectif en a pâti puisque personne n'avait le droit de faire la moindre remarque à qui que ce soit... L'efficacité y a perdu et des conflits sont nés entre individus lors de simples conseils ou même de simples suggestions. Personne n'a jamais pu reconnaître qu'en certains domaines précis, un autre soit plus compétent et puisse faire des remarques constructives.

Plusieurs ouvriers se sont rapidement démotivés, ne prenant pas conscience que la coopérative était leur affaire et que le travail consciencieux et assidu de chacun était primordial. Comme, selon une décision librement choisie, l'autorité n'était nulle part, la situation s'est détériorée petit à petit et le temps consacré aux différends a pris de plus en plus d'importance: d'où un manque certain de rentabilité et une augmentation croissante de la proportion des salaires dans le coût des produits finis.

Deux exemples, choisis parmi d'autres, peuvent donner une idée plus précise de la situation finale de Résimobil SC.

Pendant les premiers mois de 1985, la coopérative avait obtenu la sous-traitance de certains travaux à effectuer pour le compte de la FGTB (situation bénéfique dans ce cas précis, puisque le fruit du travail revenait immédiatement à Résimobil SC et non à l'asbl Valbois). Evidemment, le contrat était conclu sur base d'un devis. Une partie du travail se faisait normalement en atelier. Mais la situation était devenue telle à cette époque que les ouvriers travaillant sur chantier ne prenaient réellement qu'un grand maximum de six heures par jour tout en étant rémunérés par Résimobil SC pour un travail journalier de huit heures (les travailleurs comptaient la durée de leur travail non sur chantier mais au départ et au retour de l'usine et ne lésinaient pas sur leur temps de pause...).

Il était courant que, pour aller acheter l'une ou l'autre pièce ou matière insignifiante, deux ou trois ouvriers s'absentent en même temps et sans se presser le moins du monde. Compte tenu des frais de déplacement, du temps consacré à ce déplacement et du travail non effectué durant le même temps, un simple clou prend une valeur qui devrait être cotée en bourse... Evidemment personne n'était prévenu de ce genre de manoeuvre: ce n'est qu'après coup que le gaspillage devenait apparent. Des exemples de ce genre sont nombreux, mais il faut quand même noter, tout à leur honneur que d'autres membres du personnel répugnaient à de telles pratiques, mais il leur était impossible de s'attribuer une parcelle d'autorité.

Symptomatique est, à cet égard, la réflexion qu'a faite un ouvrier ayant retrouvé du travail après la mise en chômage finale: "Maintenant, je travaille !" Sans commentaire...

Un autre problème était manifeste: chaque ouvrier était engagé sous contrat de travail pour une production déterminée (exemple: construction d'un tel nombre de chalets), selon les conventions passées avec l'asbl Valbois; au total, sur les trois années, sept conventions de production. Si, dans un premier temps, le travail était exécuté selon des normes raisonnables d'efficacité, il en était tout autrement au fur et à mesure de l'achèvement du travail: plus le terme du contrat approchait, moins les ouvriers étaient productifs, afin de prolonger la durée de leur emploi autant que possible et retarder ainsi le moment de la mise en chômage.

Comme l'entreprise périclitait et que chaque ouvrier en était conscient (puisque, par souci d'égalitarisme, chacun avait accès au courrier et aux divers documents), l'ambiance même s'est dégradée à grands pas et les relations humaines entre les ouvriers sont devenues intenable après les coups d'éclat de certains d'entre eux; d'où rupture au sein de ce petit groupe de personnes (sept à la fin), création de clans et abandon du statut de coopérateur de deux d'entre eux (qui ont d'ailleurs osé réclamer leur part symbolique de coopérateur, soit mille francs, afin de marquer la rupture définitive avec la coopérative qui, elle, leur avait procuré trois années de travail...).

"Travailler sans patron, quelle chance ?" (extrait de Courant alternatif)

"C'est ce que je pensais et ce qu'on me disait. Mais quatre ans après, dans l'asbl où je travaille, cela ne va pas trop bien. Je crois que c'est la faute à tout le monde et à personne. Car on a voulu faire de l'autogestion et personne ne savait au juste ce que c'était.

Nous venons tous d'horizons différents. Pour certains, c'était l'usine, pour d'autres une asbl. Pour certains, ne plus avoir de chef, c'était faire ce qui leur plaisait, n'appliquer que les décisions qui les intéressent et ne faire que ce qu'ils ont envie, sans rendre de compte à personne. Pour d'autres, faire leur travail le mieux possible, tout en profitant des avantages à ne pas avoir de chef. Mais si tout le monde n'est pas sur la même longueur d'ondes, c'est très difficile à tirer, c'est épuisant.

Chacun voulait bien le pouvoir, mais pas les responsabilités qu'il implique, sauf pour quelques-uns, mais leur responsabilité reste limitée. Le travail sans chef peut être bon, car il pousse à la créativité et à aller plus loin dans ses capacités. Et puis, on peut s'organiser comme on veut.

Mais ce qui pour moi est négatif, c'est que c'est plus contraignant: tu rentres chez toi et tu n'as pas encore fini. C'est difficile, car si tu veux rester honnête, tu dois parfois faire des remarques aux copains. Je pense que pour la plupart, nous ne sommes pas prêts à l'autogestion et que notre éducation familiale et scolaire ne nous ont pas préparés à ce manque d'autorité.

Le débat peut être long.

- Est-ce que le fait de n'avoir aucun salaire à payer ne déresponsabilise pas les travailleurs ?
- Est-ce que le manque de goût pour la branche où on travaille n'est pas une cause de manque de responsabilités ?
- Est-ce que le fait d'être nombreux à partager le pouvoir ne déresponsabilise pas ?

Vous pouvez répondre ces questions si vous le voulez. Mais moi, pour une fois, je serai brève.

ZIDDA Mariangela "

[...]

Premières conclusions

Une des premières questions qui vient à l'esprit est: en quoi les nouvelles coopératives sont-elles différentes des anciennes ? Nous ne sommes pas encore en mesure de bien répondre, faute de bien connaître les unes et les autres. Nous pouvons quand même émettre quelques hypothèses simplistes qui tiennent compte de l'évolution du mouvement ouvrier et du milieu des intellectuels.

- Les premières coopératives fonctionnelles anticipaient sur la grande production et profitaient des abus manifestes (pain trafiqué assez fréquemment...). Elles créaient en quelque sorte les prémices d'une condition moderne pour les ouvriers qui y travaillaient. Le soutien qu'elles apportaient aux luttes ouvrières, les mobiles qui animaient les coopérateurs visaient pour l'essentiel à accélérer l'intégration

des ouvriers, à l'instar des autres branches du mouvement ouvrier. On peut toutefois se demander si le fait d'être imbriquées plus directement dans la concurrence entre capitalistes, si le fait de gérer sur la base de la division du travail capitaliste n'ont pas précipité la dégénérescence par rapport aux syndicats par exemple. De toute façon, objectivement, un groupe d'ouvriers a remplacé de fait le patronat (indépendamment des intentions des promoteurs dont les initiatives devront d'ailleurs être considérées dans leur totalité); l'aspect collectif, vu à long terme, a servi le capital (un parallèle est à faire avec les effets des revendications ouvrières et avec la collectivisation en URSS)¹⁶.

Dès que les principales fonctions assumées par les coopérateurs ont été remplies par la grande production et la grande distribution capitaliste, les coop ont quasiment disparu de la circulation.

- Les coop qui se forment après une faillite reprennent cette tradition, mais n'étant pas en avance techniquement, elles se heurtent au marché concurrentiel à partir d'une position de faiblesse. Elles survivent si elles parviennent à exploiter une faiblesse du capital: soit en éliminant des "gaspillages", soit en vendant un produit relativement rare... Mais souvent le prix est élevé du point de vue "autogestionnaire". Dans la plupart des cas, elles ne se distinguent pas fort de la tradition, tout en recelant presque toujours quelque originalité (exemples: réseau de Chimay, Balai Libéré...)

L'échec de Résimobil est exemplaire de la difficulté à être concurrentiel et de la passivité des ouvriers à cause de leur place dans la division du travail. La seconde expérience négative sur le manque de responsabilité de certains coopérateurs confirme

1. qu'il n'est pas possible de surmonter artificiellement les divisions du travail

2. que les coopérateurs sont alors contraints de se démener énormément pour s'en sortir, cumulant l'esprit d'un petit patron et d'un militant ouvrier.

C'est pourquoi, la coopérative ne peut jamais qu'AIDER à la libération du travail, ne peut en être le principal moteur.

C'est pourquoi l'expérience des nouvelles coopératives dans lesquelles le travailleur est mieux traité, où du travail est plus souple, où le travailleur malade est soutenu par son milieu social... apporte des éléments de réflexion pour améliorer la conception même de la sécurité sociale. Il est vrai que ce positif est plus prononcé dans les coop "ouvertes" que dans les coop écologistes écrasées par le travail et les illusions. Il vaut mieux que rien d'important ne soit comme avant et la recherche plus ou moins libre, plus ou moins collective des travailleurs des coop contient de l'utile pour les autres travailleurs.

On en arrive au bilan. Des partisans des coop en viennent à se demander si celles-ci ne servent qu'à remettre le capitalisme en selle à un moment où la crise le met en difficulté. La question est pertinente, puisque le mouvement ouvrier traditionnel a déjà fait beaucoup pour le capital, involontairement bien sûr. Certaines coop, comme celles implantées dans l'informatique, sont directement intégrées dans la production capitaliste moderne. Les coop issues d'usines en faillite et se contentant de redresser la barre (ESOP) comme les coop imbriquées dans la production courante (Mondragon) participent au redressement du capital.

Les coop écologistes sont partiellement hors de la production capitaliste, sans pour autant la menacer. La comparaison avec les petits paysans montre qu'une couche sociale se tenant à l'écart du capital peut très bien s'en accommoder et lui servir le cas échéant de soutien social; mais cela ne risque de se produire que dans les pays et régions en développement; dans les autres régions, en déclin ou stagnantes, la concurrence avec le capital sera plus vive et l'influence du mouvement ouvrier plus efficace (ne pas exclure les retours de flamme: voir l'effet Le Pen sur des couches populaires). Il est probable que les coop écologistes de gauche s'intègreront dans un circuit parallèle et relativement hostile au circuit capitaliste. [...]

[Les] coop écologistes constituent une expérience plus "frappante", quoique correspondant aux besoins d'un milieu plus étroit, elles contredisent les propos fatalistes sur la division du travail et le mode

¹⁶ Ne pas oublier les kibboutz israéliens dont l'aspect collectif – parfois remarquable, paraît-il – était au service d'une mauvaise cause (défense de l'occupation). Ce qui ne veut pas dire que tout y était négatif. Mais "collectif" ne veut pas dire "révolutionnaire", lorsque cela sert à suppléer aux lacunes du capital.

de vie actuel avec la polyvalence, les nouveaux produits, etc. donc à étudier pour en reprendre le positif. (Comparer avec la nécessité de mieux connaître la gestion capitaliste, surtout des PME, pour en tirer le positif). Les coop traditionnelles, mais ouvertes au dialogue apporteront aussi une expérience intéressante dans un cadre plus proche du capitalisme.

M.N.

Références

Philippe Outrequin, Aune Potier, Patrice Sauvage, Les entreprises alternatives, éd. Syros, oct. 86
Alternatives wallonnes
"R", Le Travail Nouveau
Courant Alternatif (Charleroi)

[Les annexes détaillant les expériences ne sont pas mises]